

La Gazette de Vaudeurs

100 ANS DE L'ÉOLIENNE INVITATION

ARCHIVES

AVEC LA PARTICIPATION DE
GUY PERRAULT - CLARINETTISTE

CONCOURS DE DESSINS POUR TOUS

EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES

EXPOSITION DE PHOTOS ET PEINTURES

Le Comité des Fêtes vous propose également des plateaux repas à réserver

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Louissette FROTTIER : 03 86 96 25 37

Michèle BOURDON : 06 03 65 86 47



Jacques HERLAUT, Maire - le Conseil Municipal, le Conseil Municipal Jeunes
et le Comité des Fêtes

vous convient à la célébration des 100 ans de l'éolienne

Le samedi 2 décembre 2023 à 10h00

Place de l'éolienne à Vaudeurs



Edito

Chers Vaudeurinoises,
Chers Vaudeurinois,

Cette fin d'année 2023 a vu une partie du Conseil Municipal renouvelée et l'élection d'un nouveau Maire, à la suite de la démission d'André MILOT et les élections municipales complémentaires qui s'ensuivirent.

Ce n'est pas pour autant que les objectifs que nous nous étions

fixés en 2020 seront abandonnés.

La première phase de la réhabilitation des mares est terminée ; elle s'achèvera au printemps avec le renforcement en argile de certaines d'entre elles. La réfection du toit de l'église est achevée, le toit du clocher le sera au premier trimestre 2024.

Nous espérons pouvoir fêter le

centenaire de notre vénérable éolienne revêtue de son nouveau costume dès cette année, mais les travaux de réfection ne se feront qu'au début 2024 pour des raisons d'attribution de subvention.

Une cérémonie aura néanmoins lieu le 2 décembre

organisée avec le Comité des fêtes et sa Présidente Louissette FROTTIER...

Edito (suite)

...L'année 2023 se termine avec une forte interrogation : notre boulanger monsieur GUYE prend sa retraite fin novembre et aucun successeur n'a été trouvé à ce jour. Dans cette attente un dépôt de pain sera assuré par un boulanger d'une autre commune.

Le grand projet qui va occuper la dernière partie de notre mandature est la rénovation énergétique des bâtiments de notre mairie-école, véritable passoire thermique, dont la

toiture d'origine est fortement dégradée et non isolée. Cette rénovation énergétique des bâtiments publics est une obligation légale. Nous devons également désamianter et rénover le local technique communal.

La sécurité n'est pas oubliée avec la mise en place des limitations de vitesse dans les hameaux et le bourg (même si elles ne sont pas toujours respectées... !). Une « zone 30 » verra le jour au centre du bourg

pour sécuriser, autant que faire se peut, notre école et les alentours de la salle polyvalente.

Vaudeurs continue aussi à vivre grâce au dynamisme de ses associations que beaucoup nous envient.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année.

Jacques HERLAUT
Maire de Vaudeurs




À VOS AGENDAS !

2023

Mardi 21 novembre

Repas du Club de l'Amitié,

Samedi 2 décembre

Célébration 100 ans éolienne Bollée,

Dimanche 3 décembre

Brocante de Noël La Bonne Entente,

Samedi 9 décembre

Concert Café de l'Éolienne,

Mercredi 13 décembre

Remise des colis aux aînés 15h salle Corneau,

Samedi 16 décembre

Fête de l'école,

Mardi 19 décembre

Repas du Club de l'Amitié,

Vendredi 22 décembre

Fête du Country Club.

2024

Samedi 20 janvier

Vœux du Maire,

MERCREDI 24 janvier

Repas du Club de l'Amitié,

Samedi 17 février

Soirée celtique Vaudeurs Animation,

Mercredi 21 février

Repas du Club de l'Amitié,

Mercredi 20 mars

Repas du Club de l'Amitié.

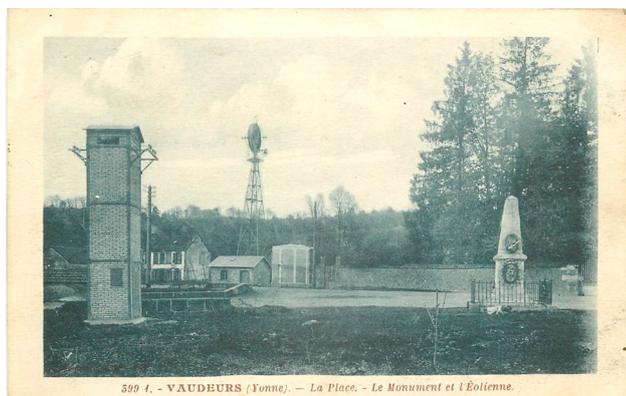


1923-2023 : l'Éolienne Bollée de la commune a 100 ans

Afin de pourvoir à l'alimentation en eau du lavoir de la commune et des abreuvoirs publics, le Conseil

montant est estimé à 58 400 francs, est définitivement adopté le 22 décembre 1922.

des fêtes de Vaudeurs, le solde étant pris en charge par la Commune.



599 4. - VAUDEURS (Yonne). — La Place. — Le Monument et l'Éolienne.

Municipal décide d'acquérir un terrain pour y creuser un puits, établir un réservoir en ciment de 80 m³ et y installer une éolienne.

Le projet est confié en avril 1922 à M. HODRY, agent voyer* de l'arrondissement de Joigny. Les établissements Carruelles de Paris et Chêne de Saint-Quentin sont écartés, leurs moteurs à vent étant trop faibles pour assurer un service public permanent. La maison Araou de Narbonne est également rejetée, diverses installations faites dans le département n'ayant pas donné complète satisfaction.

C'est le système **Bollée**, modèle n° 2 du catalogue du fabricant du Mans qui est retenu.

Aussi la municipalité choisit-elle, après de longs pourparlers, les conditions offertes par M. Gaston DUPLAY, ingénieur au Mans, qui propose l'installation dans le puits d'un groupe de trois pompes actionnées par une turbine éolienne de système **Bollée** montée sur un pylône de 18 mètres. L'ingénieur prévoit, en outre, la pose d'un moteur de secours à essence. Le forage du puits et la construction de l'abri destiné à recevoir les pompes et le moteur de secours sont confiés à l'entreprise Jouannet de Migennes et la construction du réservoir en ciment armé sera assurée par la société "Les bétons cimenfer" de Montereau. Le devis, dont le

Les travaux sont réalisés par des entreprises locales.

Pour faire face à la dépense, le Conseil Municipal décide de contracter un emprunt de 25 000 francs auprès du Crédit Foncier, voté le 8 avril 1923. Cet emprunt sera

remboursé sur trente ans au moyen d'une imposition extraordinaire. A cette date, les travaux sont en cours d'exécution.



Une canalisation souterraine, en fonte, acheminait l'eau jusqu'au lavoir communal situé de l'autre côté de la rue.

L'éolienne, édiflée sur pylônes, a fonctionné jusque dans les années 1950.

En 1989, le Conseil Municipal décide de restaurer l'éolienne. Les



travaux de serrurerie sont adjugés à la société Jenetie de Sens, le sablage et la peinture sont confiés à M. PEYNOT de Vaudeurs. Le financement de ces travaux, dont le montant s'élève à 80 000 francs, est assuré par un Contrat de pays, un don du Comité

Le puits de pompage subsiste, mais les pompes et le moteur de secours ont été retirés. Le réservoir en ciment armé, qui était accolé à l'abri des pompes, sur la même parcelle, a été détruit à la fin des années 1970, quand fut construite l'actuelle salle polyvalente et le lavoir, propriété privée depuis 1980, a été désaffecté et remanié.

L'ancien abri des pompes, situé au pied de l'éolienne, a été conservé. C'est maintenant le Café.

Cette éolienne est une des toutes dernières machines de ce type encore en place en Bourgogne et elle est la dernière éolienne **Bollée**, sur pylône, installée dans le département de l'Yonne après 1900 qui soit conservée. Les deux autres machines de même type, qui étaient situées à Champlay, ont été démontées le 8 octobre 2002.

Aussi, la sauvegarde de l'éolienne de Vaudeurs est essentielle pour la connaissance d'un patrimoine aujourd'hui très menacé.

Elle est actuellement la propriété de la commune et est inscrite à l'Inventaire supplémentaire des Monuments Historiques.

* agent technique de la commune





LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES (CMJ)

Cette année, nos élus se sont investis au sein du CMJ et ont permis la réalisation de divers projets.

Ils étaient présents aux principales cérémonies commémoratives organisées par la Mairie : 8 mai, 14 juillet et 11 novembre 2023.

Nos jeunes élus ont distribué les lampions aux enfants de la commune pour la retraite aux flambeaux le 13 juillet.

Ils participeront aussi au goûter pour la remise des colis à nos aînés le mercredi 13 décembre 2023.

Certains projets n'ont pas encore vu

le jour mais ne sont pas abandonnés pour autant :

✓ création d'un club d'échecs (il faudrait trouver un bénévole adulte pour porter le projet). Le projet a été soumis à M. le Maire qui a donné son accord.

✓ installation de poubelles et cendriers vers les mares (une fois ces dernières nettoyées et renouvelées). Ce n'est donc qu'une question de temps pour la concrétisation de ce projet.

✓ plantation de fleurs aux différentes saisons : une commission cadre de vie s'est réunie pour évoquer ce projet. Un groupe de travail va être constitué, composé d'élus du Conseil Municipal et d'administrés pour sélectionner les variétés de vivaces permettant une floraison pour toutes les saisons et économes en eau. La commission a également prévu d'investir dans des récupérateurs d'eau.

✓ aménagement du rôle : compétence de la CCVPO (Communauté de Communes de la Vanne et du Pays d'Othe).

Projet de mise en place d'une journée de nettoyage des abords des chemins. Cette opération aura lieu en mars ou avril 2024 dans l'esprit de l'opération « Nettoyons la nature ».

Que de belles idées mises ou en place ou à venir !

Un nouveau CMJ sera constitué en janvier 2024. Une réunion publique aura lieu en janvier, à destination des parents et des enfants intéressés (élèves des classes de CM1 et CM2, 6ème et 5ème).



2021-2022

Malvina GHEMRI-ALLOUCHERIE, Maire du Conseil Municipal Jeunes, accompagnée de ses trois adjoints, Vincent CHENOT D'HENNEZEL, 1^{er} Adjoint, Lou MAKANAKI, 2^{ème} Adjointe et Elisa LAMA, 3^{ème} Adjointe.

Pour tout renseignement, contactez Nadège DURAND, 1^{ère} Adjointe :

☎ 03.86.96.25.20.

✉ mairie-vaudeurs@orange.fr



2022-2023



Iris GUERELLE LEMOINE, Maire du Conseil Municipal Jeunes, accompagnée de ses deux Adjointes, Malvina GHEMRI-ALLOUCHERIE et Lou MAKANAKI.

Encadrées par Nadège DURAND, 1^{ère} Adjointe, Evelyne CABRER, Conseillère Municipale et l'ancien Maire, André MILOT.

Une stagiaire à la Mairie

Dans le cadre de sa reconversion, Barbara, habitante du Petit Vaudeurs, a animé, de juin à juillet, l'accueil de la Mairie de Vaudeurs, sous la responsabilité de Delphine, notre secrétaire.

Barbara garde un très bon souvenir de cette expérience enrichissante, tant sur le plan de l'acquisition de connaissances, que sur celui de la relation humaine du fait de ses très nombreux contacts avec les administrés.

Merci d'avoir, avec Delphine, redonné un « coup de jeune » aux locaux, grâce à une bonne couche de peinture.



LE RECENSEMENT CITOYEN

Votre enfant va bientôt avoir 16 ans ?

Depuis le 1er janvier 1999, le recensement citoyen concerne tous les garçons et les filles âgés de 16 ans ayant la nationalité française. Entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent, ils sont tenus de se faire recenser à la mairie de leur domicile.



La mairie leur délivre une attestation de recensement, document obligatoire pour pouvoir s'inscrire à tout concours ou examen soumis au contrôle de l'autorité publique (*CAP, BEP, baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire...*), dans l'attente de leur remise de Certificat de participation à la JDC (journée défense et citoyenneté).

Enfin, le jeune reçoit une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) – sauf s'il en est exempté - à l'issue de laquelle il reçoit une ATTESTATION DE PARTICIPATION INDIVIDUELLE A LA JDC.

Ainsi, vous serez automatiquement inscrit sur les listes électorales de votre commune.

La JDC participe à la politique en faveur de la jeunesse. Renforcée par l'initiation aux gestes de premiers secours, elle permet de fédérer les jeunes autour des notions de citoyenneté et de l'esprit de défense. La JDC est une journée qui permet de rappeler à chacun que la paix et la démocratie ont un prix, payé par les soldats prêts à sacrifier leur vie pour leur pays. Elle est une occasion unique de contact direct avec les militaires, et de découverte des multiples métiers et engagements, qu'offre aujourd'hui aux jeunes la Défense.



Si vous avez oublié d'effectuer votre recensement, vous pouvez régulariser votre situation à tout moment jusqu'à la date de vos 25 ans.

Comment se faire recenser ?

À la Mairie de votre domicile.

Vous devez faire la démarche de recensement vous-même. Mais si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Venez à la Mairie avec les documents suivants :

- Carte nationale d'identité ou passeport valide,
- Livret de famille à jour,
- Justificatif de domicile.

Votre recensement fait, vous obtenez votre *attestation de recensement*.

6 mois après votre recensement, il convient de créer votre compte en ligne sur le site *majdc.fr*.

Livre d'Or de notre Monument aux Morts

La commune réalise actuellement un livre d'or sur les soldats Morts pour la France dont les noms sont inscrits sur le Monument de Vaudeurs.



Si vous êtes en possession de documents les concernant, en particulier des photographies, n'hésitez pas à les communiquer à Delphine, notre secrétaire de Mairie.

D'une manière générale, si vous avez des photos, des documents sur l'histoire de Vaudeurs (école, photos de classe, lavoir, éolienne...), nous serons également ravis d'en prendre connaissance pour de prochains articles.



LES BRÈVES IMPORTANTES ...

UN DON DE 1 000€ À LA COOPERATIVE SCOLAIRE

Le vendredi 29 septembre 2023, le bureau directeur de l'association du « Café de l'Éolienne » a remis à la coopérative scolaire de Vaudeurs, un chèque de 1000 €.

Ce don matérialise l'investissement permanent de tous nos bénévoles, ainsi que la fidélité des usagers du café.

L'association " le Café de l'Éolienne" démontre par ce geste que son activité créée en décembre 2021 s'inscrit dans une mission d'intérêt général.

Par l'organisation de manifestations festives, et la tenue du café associatif, nous favorisons depuis bientôt deux années, le lien social intergénérationnel à Vaudeurs et pour les villages alentours.

Le bureau de l'association.

Grâce au don fait par le « Café de l'Éolienne », la coopérative scolaire a pu financer l'achat de 2 paniers de basket et 10 ballons, pour le plus grand plaisir des élèves.

Encore merci à l'association.

Christelle HUBERT, Directrice de l'école.



DES KAPLA POUR LA GARDERIE MUNICIPALE

« L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de l'Église de Vaudeurs » ASDPEV a fait don d'un jeu de construction KAPLA pour les enfants de la garderie municipale.

À LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE...



Comme l'année dernière, nous reprenons nos balades avec Didier DUCHÊNE dans les bois de Vaudeurs.

Les élèves découvrent la nature au fil des saisons nous précise Christelle HUBERT, Directrice de l'école.



CRÉATION D'UNE ASSOCIATION



La réunion du 20 octobre 2023 avait pour but la création d'une association. L'objectif consistait à stériliser les chats errants de Vaudeurs et des hameaux.

Nous n'avons pas réuni assez de personnes pour la réalisation de ce projet, nous nous orientons vers une autre façon d'atteindre le but qui serait un partenariat avec



la mairie et une association compétente et déjà existante pour cette campagne de stérilisation.

Si vous vous sentez concernés ou si vous voulez aider, contactez :

Corinne OJEDA

☎ 06 27 49 55 34



L'identification **des chats est obligatoire depuis 2012**, et que depuis le 21 décembre 2020, le non-respect de cette obligation expose désormais les propriétaires identifiés à une amende de 750€.

*Nous vous rappelons que **les propriétaires sont responsables de leurs animaux**. Sur la commune, nous constatons l'augmentation de la divagation de ces derniers (chats et chiens).*

Nous vous demandons de prendre toutes les mesures nécessaires afin de remédier à cet état de fait.

*Il est également **interdit de nourrir les animaux errants (chats...)** ainsi leur prolifération sera limitée.*

Merci de votre compréhension.



PREMIÈRE VOLÉE DE FAISANS NATURELS POUR « GÉCYL !!! »

L'association de Gestion Environnementale et CYNégétique des Loges a vu le jour en 2020.



Les Loges

Son objectif, en partenariat avec la SCEA DUMARBELYNE, était de créer sur une surface significative, un écosystème riche en biodiversité afin d'assurer l'abreuvement et l'alimentation de nombreux oiseaux, petits et grands.

Dans un premier temps trois points d'eau ont été creusés sur les lieux-dits « Les Onelles et le Pré Couroge » pour une surface totale d'environ 2 000 m².



Pour assurer l'alimentation en eau, des drainages ont été effectués dans les parcelles environnantes avec des collecteurs qui débouchent en partie haute de ces mares, permettant ainsi le rechargement en eau en période hivernale.

Ensuite, nous avons bâti une volière fermée de 72 m² puis une volière ouverte dite volière anglaise d'une surface de 6 000 m², et enfin nous avons inscrit ces deux réalisations dans un parc d'environ 25 hectares entièrement clôturé par un grillage « Grands Espaces » galvanisé à mailles progressives, complété en partie basse par un grillage à mailles fines, enterré sur

20 centimètres et ce, afin de limiter au maximum l'entrée de la sauvagine.



Malheureusement les blaireaux, renards et autres fouines réussissent à pénétrer dans l'enclos en réalisant des passages creusés sous le petit grillage, sachant que l'évolution de la réglementation concernant les blaireaux et renards, ne les considère plus comme des ESOD (Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dommages), dans le département de l'Yonne, de ce fait, la régulation devient très compliquée...

Toutefois, l'objectif premier est atteint, à savoir que le parc ainsi créé a permis de repousser les sangliers et donc d'éviter la dégradation permanente des agrainoirs.

Enfin, dès que l'état du sol sera ressuyé, nous planterons en partenariat avec la SCEA DUMARBELYNE, un kilomètre de haie composée de vingt-deux essences différentes comme l'aubépine, le noisetier, le prunellier, le merisier, le pommier et le poirier sauvage pour un total de 1 913 plants.



Ainsi nous assurerons toute l'année l'alimentation de nombreux petits oiseaux en fruits,

graines et insectes en leur procurant également une zone de refuge.

A mesure que le biotope s'enrichissait, nous avons procédé à des lâchers importants à diverses périodes, de perdrix grises, de perdrix rouges, de faisans et de canards colverts.

Ces derniers se sont d'ailleurs bien sédentarisés, sans doute ont-ils bien apprécié le blé « made in Les Loges » !

Quant aux perdreaux, ils nous ont rappelé la chanson de Jean-Pierre MADER « Disparus, ils ont disparu » !!!

Nos espoirs se sont tournés vers les faisans communs et obscurs en lâchant régulièrement, sans pression de chasse.

Miracle cet été, nous avons observé une petite volée de faisans naturels, certes modeste (4 petits) mais quand même, c'est une **première** Aux Loges. !



Cet hiver, les deux tiers de la partie boisée seront consacrés aux affouages, vingt-quatre ans après la tempête de 1999, qui avait mis à terre la quasi-totalité des chênes centenaires. Alors espérons que les bûcherons apprécieront entre deux vrombissements de tronçonneuse, le chant du coq faisan ou la zinzinule de la mésange bleue.

En synthèse, la réussite est mesurée, mais la motivation demeure intacte !

Jean-Marc BEAU
Secrétaire de GÉCYL

LES RETROSPECTIVES

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES à l'église jeudi 20 juillet 2023



A l'issue des travaux de toiture, adultes et enfants se sont retrouvés dans l'église pour faire un ménage « de fond en comble ». Le chemin de croix, restauré par l'ASDPEV (Association pour la sauvegarde du patrimoine de l'église de Vaudeurs) a pu retrouver sa place.



Encore merci à eux.



FÊTE DE « La Raquette Vaudeurinoise » dimanche 2 juillet 2023

Pour sa deuxième année, la Raquette Vaudeurinoise a organisé, le 2 juillet 2023, sa fête annuelle et son tournoi de tennis.

Ce fut, encore une fois, une belle réussite et le beau temps était de la partie...

Une bonne ambiance, du sport et de la bonne humeur....

Rendez-vous l'année prochaine.....



Les participants au tournoi



Le repas champêtre



Le spectacle des enfants



Le gagnant, **Éric ROMANEL** et **Jean-Louis BOURDON**, 2nd du tournoi.

JOURNÉE EUROPÉENNE DU PATRIMOINE à l'église dimanche 17 septembre 2023



Cette journée, placée sous le thème de l'Architecture et du Sport, a attiré de nombreux visiteurs venus parfois de loin pour visiter notre Eglise Sainte Marie-Madeleine et participer aux activités.



Chacun pouvait trouver de nombreuses informations sur le style caractéristique de notre église, pratiquer des parcours d'orientation et jouer les bâtisseurs !

L'ASDPEV remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué à cette belle journée dominicale qui s'est terminée par le tirage de la tombola.



FÊTE NATIONALE VAUDEURS EN FÊTE - jeudi 13 et vendredi 14 juillet 2023



Un public ravi, venu en nombre, une équipe de l'association du Café de l'Eolienne au top, une affluence des grands soirs avec restauration, ambiance musicale et jeux de lumière en fin de soirée, après le traditionnel feu d'artifice municipal.



CONCOURS DE PÉTANQUE « La Pétanque Vaudeurinoise » samedi 9 septembre 2023

La Pétanque Vaudeurinoise a organisé son dernier concours de l'année, le samedi 9 septembre 2023.

17 équipes ont participé à cette rencontre qui s'est déroulée dans une ambiance joviale et très dynamique.

Trois équipes furent récompensées par coupes et médailles. L'équipe féminine locale emmenée par Joëlle SAULAY a remporté le trophée féminin, à l'issue d'une performance remarquable.

Nous remercions Michel OJEDA pour les photos et Pierrette qui a tenu la buvette toute l'après-midi de main de maître.



SOIRÉE CRÉOLE « Vaudeurs Animation » samedi 16 septembre 2023

Une soirée créole très attendue, bonne ambiance avec le groupe FLAMBOYANTS.



Ce fut un succès pour l'association, merci aux participants et surtout à nos habitués de leur participation à chaque manifestation.



Bravo à l'équipe qui a cuisiné pour cette soirée !



OPÉRATION « NETTOYONS LA NATURE » samedi 23 septembre 2023

Les enfants de l'école ont ramassé les déchets dans les rues du bourg le vendredi.

Le lendemain, les bénévoles ont nettoyé les rues des hameaux d'Augères, des Brissots, des Desjeux, de Grange-Sèche et de Pont Evrat ainsi que les axes des routes de Cerisiers et d'Arces.

Cette année fut encore un succès.

Une trentaine de bénévoles a œuvré au nettoyage des axes d'entrée du bourg et des hameaux.



Quatre remorques pleines ont été vidées à la déchetterie de Cerisiers.

Merci à tous les bénévoles !

En 2024, deux opérations sont prévues :

- ✓ « Nettoyons les chemins » au printemps,
- ✓ « Nettoyons la nature » en septembre.



Encore une incivilité ...

Un sac poubelle contenant plusieurs paquets de viandes avariées a été déposé derrière le lotissement de l'érable au niveau de l'entrée du bois.

Donc **carton rouge à ces personnes indélicates !**



LOTO « La Bonne Entente » dimanche 22 octobre 2023



Nous sommes très contents du résultat, merci à tous les participants, fidèles à nos rendez-vous et toujours en grand nombre.

En effet, nous avons fait salle comble .

Nous constatons, loto après loto, une très bonne ambiance et de nombreux lots avec un bon retour de satisfaction.



Nous attendons autant de monde pour notre prochain loto en avril 2024.

Remerciements à toute l'équipe de bénévoles de « La Bonne Entente » pour le travail fourni.

Joëlle DUMAS-PHILIPPE
Présidente de l'association

ILLUMINATION DE LA TOUR SALAZAR samedi 4 novembre 2023

Après deux ans de travaux pour la mise en valeur de la tour Salazar, l'association « Les Amis de la Tour Salazar » a inauguré l'illumination de cette dernière. L'historique de l'édifice a été évoqué avec une projection de vues aériennes récentes.



Vous pourrez l'admirer tous les soirs en vous rendant place de l'Éolienne !

CÉRÉMONIE de commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 2023, en présence d'une soixantaine de personnes, s'est tenue la cérémonie d'hommage aux victimes de la première Guerre Mondiale au monument aux Morts.



Un hommage a été également rendu au cimetière aux Morts pour la France.



EXPOSITION « Celles de 14 » du samedi 11 au mardi 14 novembre 2023



Moments d'émotion à la lecture de l'hommage rendu à diverses personnalités féminines qui ont donné leur vie pour notre liberté.

Un pot de l'amitié a été servi après l'inauguration de l'exposition.



Beau succès pour cette exposition organisée à la salle polyvalente.

Un public nombreux a découvert ces femmes engagées pour leurs pays.



Des supports pédagogiques variés ont permis de mieux comprendre la vie de ces femmes d'exception à cette époque. Une visite inoubliable !



Un grand merci à l'association « Bleu Horizon » pour la présentation de ces portraits.

M. CANCEL, organisateur de l'exposition, a fait bénéficier les élèves de l'école ainsi que les adhérents d'associations vaudeurinoises d'une visite commentée.

SOIRÉE BEAUJOLAIS « Vaudeurs Animation » samedi 18 novembre 2023



Un grand merci aux personnes présentes pour notre dernière manifestation de l'année ! Notre soirée beaujolais fut un succès, danse et bonne humeur au rdv.



Merci au DJ Anima'Seb et à toute mon équipe.

En attendant de vous retrouver en 2024, nous vous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année !

Sylvain GUÉRARD
Président de Vaudeurs Animation



WANTED COUNTRY CLUB de VAUDEURS



Deux mois après son ouverture, le club s'est produit à la fête de la musique de Villeneuve-l'Archevêque, pour le plus grand plaisir de chacun.



Un article dans l'Yonne Républicaine a permis au club de rayonner au-delà de la commune.



Vendredi 7 juillet, le trimestre s'est terminé par un « flashmob » auquel les vaudeurinois ont participé avec enthousiasme.

Sylvie de GRIMAL, professeure bénévole de danse Country et danse en ligne, mène le groupe de « main de Maître » embarquant les débutants et les Novices dans cette danse qui requiert entre autres, un effort de mémoire et de coordination.

La rentrée de septembre a débuté par une "séance de découverte".

Dix-huit danseurs se retrouvent chaque vendredi de 19h à 21h avec Sylvie de GRIMAL, professeure de danse country.

RDV le 22 décembre à 18h pour la Fête de la Country.

Venez danser avec nous !

Dominique COLAS GIACOMUCCI
Secrétaire de l'association

Retrouvez l'intégralité des évènements sur le site de la commune : www.vaudeurs.com
Et pour obtenir tous renseignements sur les manifestations communales et autres, rendez-vous sur le site de la C.C.V.P.O ccvannepaysothe.fr, dans l'onglet « Vie communautaire – Services CCVPO ».

ÇA BOUGE AU CAFÉ DE L'ÉOLIENNE...



Le Café de l'Éolienne aux couleurs d'Halloween

Le 27 octobre dernier, les bénévoles de l'association se sont mis à l'œuvre pour décorer l'intérieur du café.



Certains bénévoles ont joué le jeu et ont décidé de se déguiser pour l'occasion....

Montage du barnum



Le 17 novembre dernier, une partie de l'équipe du « Café de l'Éolienne », avec Fabrice (agent technique de la commune), a installé le barnum pour la période hivernale.

Ainsi, nous pourrons maintenir notre capacité d'accueil dans des conditions optimales pour nos usagers.



Vin chaud

Comme l'année passée, nous avons relancé notre vin chaud traditionnel qui a débuté le vendredi 17 novembre.



L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

Le temps n'était pas au rendez-vous et les usagers ont profité du barnum pour s'abriter ainsi que Nadège, notre "laborantine en breuvage" 😊



L'association « Le Café de l'Éolienne »



MARCHÉS DE DÉCEMBRE 2023

Pour les fêtes de fin d'année, nos commerçants proposeront des plateaux cadeaux et des préparations spéciales.

Ils sont là pour vous aider et vous conseiller. N'hésitez pas à les consulter.

Pensez à commander une semaine à l'avance.



Une nouvelle configuration du marché a été expérimentée vendredi 10 novembre afin de laisser un accès aux infrastructures sportives et à la salle polyvalente. Celle-ci semble emporter l'adhésion des commerçants mais aussi des clients !

L'expérimentation va donc se poursuivre sur les prochains vendredis.

C'est à savoir...

TABLETTE IPAD MISE EN VENTE

La commune de Vaudeurs vend un IPAD PRO 11 WIFI 256Go gris 2^{ème} génération (2020)

Livré complet avec smartkeyboard folio, stylet apple pencil et sacoche. Très bon état.

Prix : 600€ (valeur d'achat neuf 1433€)

Si vous êtes intéressés, contactez la Mairie **avant le 11 décembre 2023 inclus.**

☎ 03.86.96.25.20

✉ mairie-vaudeurs@orange.fr



NOUVEAU SITE INTERNET DE VAUDEURS

Retrouvez toutes les informations et les actualités de la commune sur le **NOUVEAU** site internet. www.vaudeurs.com



Articles de presse, photos anciennes, activités du Conseil Municipal, démarches...



NOUVEAU MÉDECIN À CERISIERS

Nouveau

Depuis septembre, le docteur Lassana QUETA a rejoint la Maison de Santé de Cerisiers.

Vous pouvez prendre rendez-vous avec les Dr Marc SEVIN et Lassana QUETA au 03 86 96 22 73 et également sur [Doctolib](https://www.doctolib.fr).

BIBLIOTHÈQUE « Plaisir de Lire »



Un Jeudi par mois Bibliothèque à la Mairie de Vaudeurs de 14h à 16h

La bibliothèque Plaisir de Lire est ouverte le samedi de 9h à 12h à VAREILLES

Contact :

Aline Clément tél 06 07 42 34 95

NOS JOIES - NOS PEINES



MARIAGE

Nous adressons tous nos vœux de bonheur à :

- ◇ Madame Adelaida BUSHEEVA et Monsieur Aleksei KRIUCHKOV qui se sont unis le 19 juillet 2023,
- ◇ Madame Marion ROYO et Monsieur Jérémy OUALLE mariés le 30 septembre 2023.



DÉCÈS

Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de :

- ◇ Madame Brigitte JAMET née LEFRÈNE (16 janvier 1949 / 14 août 2023),
- ◇ Monsieur Yvan DROUVAULT né le 15 décembre 1952, décédé le 14 août 2023.

ZOOM SUR

LA FIBRE

Vaudeurs a été partagé en deux pour les raccordements à la fibre :

- ◇ le hameau de Méglères dépend de la société **YCONIK**,
- ◇ les autres hameaux et le bourg de Vaudeurs sont raccordés par la société **BFCfibre**.

Les travaux sont à ce jour terminés. Les dernières démarches administratives pour déclarer toute cette zone raccordable à la fibre sont en cours de finalisation.

Vous pourrez suivre votre éligibilité par les liens suivants :

YCONIK <https://eligibilite-fibre.altitudeinfra.fr/dsp/AI-YCON>

BFCfibre <https://bfcfibre.fr/test-deligibilite/yonne/>

Sur ce site, lorsque votre habitation passera au statut "bientôt commercialisable", les opérateurs de télécommunication basculeront sous 15 jours votre habitation en raccordable.

À ce jour, les logements de la zone de Vaudeurs sont identifiés avec un délai de 3 à 6 mois avant commercialisation.

Information du Conseil Départemental de l'Yonne :

« La construction est terminée dans votre village, nous sommes actuellement en phase de réception de travaux et de levée de réserves.

Au vu de l'avancement des travaux, la fibre sera ouverte à la commercialisation fin janvier, début février 2024. »

France services

Une démarche administrative ?
Ayez le réflexe France services !

Les espaces France services
les plus proches de Vaudeurs

Contacts :

Villeneuve l'Archevêque 1 bis place de la Liberté
Téléphone : 03.86.86.84.84. Email : villeneuve-larcheveque@france-services.gouv.fr

Les Vallées de la Vanne 5 route du Miroir à Theil sur Vanne
Téléphone : 03.73.74.95.86. Email : france-services@les-vallees-de-la-vanne.fr

Le Bus France services est présent à Arces (selon planning).

Besoin d'aide pour vos démarches administratives ?



Demande d'aide au logement (APL) ?



Demande de permis de conduire ? Carte d'identité ?



Demande d'aide de RSA ? De retraite ?



Demande de carte grise ?



Créer ou actualiser un espace Pôle emploi ?



Déclarer ses revenus ? Ses impôts ?



Besoin d'un ordinateur pour accéder à vos démarches en ligne ?



Gérer son compte Ameli ?

À moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accompagnent dans toutes vos démarches du quotidien.

PROCHE DE VOUS,

PROCHE DE CHEZ VOUS

«Les agents France services : une équipe à votre écoute »

Trouvez votre espace France services sur : france-services.gouv.fr

